

IN WITNESS WHEREOF the undersigned, duly authorized representatives of the United Nations and of the Government of Canada, respectively, have signed this Agreement.

DONE in duplicate at New York on the twenty-seventh day of September, 1977, in the English and French languages, both versions being equally authentic.

EN FOI DE QUOI les soussignés, représentants dûment autorisés de l'Organisation des Nations Unies et du Gouvernement du Canada, respectivement, ont signé le présent Accord.

FAIT en deux exemplaires à New York le vingt-septième jour de septembre, 1977, en français et en anglais, les deux versions faisant également foi.

KURT WALDHEIM
For the United Nations
Pour l'Organisation des Nations Unies

DONALD C. JAMIESON
For the Government of Canada
Pour le Gouvernement du Canada